

INFOIL

N° 1/2021 Le bulletin pour les clients du commerce des combustibles en Suisse



Photo: Shutterstock

Le plein d'une citerne à mazout deviendra beaucoup plus cher avec la nouvelle loi sur le CO₂.

Votation

Loi sur le CO₂: une attaque frontale contre votre chauffage au mazout

La nouvelle loi sur le CO₂ vise à renchérir massivement le chauffage au mazout et à le bannir autant que possible des maisons. D'énormes progrès ont pourtant été réalisés, ces dernières années, dans le domaine des chauffages au mazout et des combustibles.

La nouvelle loi sur le CO₂ suscite un grand malaise au sein de la population. Ce n'est guère surprenant, car elle augmente considérablement le coût de la vie en Suisse. La taxe sur le mazout va plus que doubler, passant de 96 francs par tonne de CO₂ aujourd'hui à 210 francs.

Avec la nouvelle loi sur le CO₂, il sera également interdit de facto de faire installer de nouveaux systèmes de chauffage au mazout et au gaz, ou de remplacer à bon escient les installations vieillissantes. Au lieu de cela, on rendra obligatoires des systèmes de chauffage à énergie renouvelable

tels que les pompes à chaleur, indépendamment de leur pertinence technique ou écologique. Cela représente une charge à la fois pour les propriétaires et les locataires.

Souvent pas d'alternative au mazout

À cela s'ajoute le fait que, souvent, le chauffage au mazout est tout simplement la solution qui s'impose. De nombreux propriétaires n'ont pas les moyens de s'offrir un système à énergie renouvelable. Pensons notamment aux personnes en âge de prendre leur retraite, qui ne vivront plus que quelques années dans leur chez-soi.

Pour elles, un gros investissement n'a souvent pas lieu d'être.

D'un point de vue technique également, de nombreux bâtiments ne se prêtent pas à l'installation de systèmes à énergie renouvelable tels que les pompes à chaleur air-air ou air-eau. Souvent, le forage n'est pas possible, la pollution sonore est excessive, les températures extérieures sont trop basses toute l'année, ou alors le bâtiment n'est tout simplement pas conçu structurellement pour l'installation d'une pompe à chaleur.

Des chauffages ayant largement fait leurs preuves

Le chauffage au mazout est un système ayant fait ses preuves depuis des décennies. La technologie de la condensation, qui s'est imposée ces dernières années, a notamment en-



Remise de plus de 110 000 signatures à la Chancellerie fédérale, à Berne, le 12 janvier 2021.

traîné d'énormes améliorations d'un point de vue environnemental.

Les chauffages au mazout actuels utilisent la chaleur résiduelle des gaz de combustion et l'énergie supplémentaire contenue dans la vapeur d'eau de ces gaz. Avant d'être expulsés à l'air

libre par la cheminée, les gaz de combustion sont refroidis d'environ 140 °C à 30 °C dans un échangeur. La chaleur ainsi obtenue réduit la consommation d'énergie de plus de 10 %.

Par l'isolation plus efficace du système de chauffage et l'optimisation de la chambre de combustion, la technologie moderne permet d'améliorer le rendement de 20 % supplémentaires. La réduction globale de la consommation d'énergie qui en résulte correspond à une diminution des émissions de CO₂ pouvant atteindre 30 %.

Les énormes progrès réalisés ne se limitent pas aux systèmes de chauffage, ils s'appliquent aussi au combustible. Le mazout Eco à faible teneur en soufre, par exemple (le standard en Suisse à partir de juin 2023), protège encore mieux l'environnement. Il se distingue de la qualité Euro principalement par le fait que sa teneur en soufre est 20 fois inférieure (elle n'est plus que de 0,005 %). Elle se situe au niveau du gaz naturel. Le problème du dioxyde de soufre est ainsi résolu.

Autres progrès technologiques
Le développement des combustibles progresse rapidement: le chauffage moderne fonctionnera à l'avenir avec du bio-mazout respectueux du climat et peut d'ores et déjà être combiné avec tout l'éventail des énergies renouvelables. De telles solutions per-

mettent de répondre facilement aux exigences du «MoPEC 2014» (Modèle de prescriptions énergétiques des cantons).

Toutefois, la nouvelle loi sur le CO₂ ne se concentre pas sur le développement et les améliorations futures. Elle vise plutôt à bannir les systèmes de chauffage au mazout. Les propriétaires risquent de ne plus pouvoir décider eux-mêmes quel type de chauffage est le mieux adapté à leur situation.

Il est donc réjouissant que le référendum contre la loi sur le CO₂ ait été un succès. Grâce notamment à l'aide de nombreux propriétaires se chauffant au mazout, plus de 110 000 signatures ont été recueillies dans des conditions rendues très difficiles par le coronavirus. Ces signatures ont été remises à la Chancellerie fédérale le 12 janvier 2021.

Votation en juin

«Notre référendum a touché une corde sensible auprès d'une grande partie de la population», déclare Ueli Bamert, directeur de Swissoil et responsable de la campagne référendaire contre la loi sur le CO₂. «Nous sommes convaincus que cette loi sera rejetée dans les urnes», déclare-t-il. Le vote aura lieu le 13 juin 2021.

Nous vous conseillons vivement de retenir cette date et de voter «non» à la nouvelle loi sur le CO₂. Elle constitue une attaque frontale contre votre système de chauffage au mazout, qui a fait ses preuves.

Systèmes de chauffage modernes

Un chauffage hybride à 1600 mètres d'altitude

À Davos, il a fallu remplacer les installations de chauffage de deux immeubles. Jacques Zuber – copropriétaire et chef de projet – et F. Sprecher AG Davos Frauenkirch ont trouvé avec Hoval une solution écologique et économique.

fage au mazout seul. Afin d'apporter leur contribution à la protection du climat, les propriétaires ont délibérément opté pour la solution la plus coûteuse (près de 30 tonnes d'émissions de CO₂ en moins par an).

Une solution nouvelle et meilleure

Le concept approuvé par les propriétaires prévoyait deux pompes à chaleur air/eau UltraSource B 11 Comfort par maison, ainsi que la chaudière à mazout à condensation UltraOil 80.

Mais avant que Fabian Sprecher ne passe commande, Rico Gerschwiler, le conseiller technico-commercial de Hoval pour les Grisons a pris contact avec lui. «Il m'a fait remarquer que Hoval avait une nouvelle solution encore meilleure.» Avec le modèle UltraSource B 17 Comfort, de plus grande capacité, une seule pompe à chaleur suffisait pour une surface habitable nette totale de 750 m², répartie en 18 unités d'habitation. Ce qui a permis de réduire également les coûts.

Cinq semaines de travaux seulement

Les travaux ont débuté le mardi après Pâques 2020. Il a fallu démanteler l'installation existante, mettre en place les nouveaux composants accompagnés d'une nouvelle installation électrique, creuser une fouille, établir la fondation de l'unité extérieure et effectuer les forages. Le «temps d'arrêt» par immeuble n'a pas excédé cinq semaines.

Aujourd'hui, d'avril à octobre, les deux immeubles résidentiels de Davos sont alimentés presque exclusivement en énergie renouvelable. En hiver, lorsque la température extérieure atteint environ -7°C et que tous les appartements sont occupés, le chauffage au mazout est automatiquement mis en marche. Cela permet de réduire jusqu'à 30 % la consommation annuelle de mazout.

Grâce à la coopération étroite et ciblée de tous les protagonistes, le projet a également pu être mené à bien sans dépasser le plafond de coût fixé.



Rico Gerschwiler de Hoval AG, Jacques Zuber, copropriétaire et Fabian Sprecher, de F. Sprecher AG.

Ces deux immeubles jumeaux ont été construits en 1968 et continuellement modernisés. Mais un défi s'est présenté à l'automne 2018: les deux chauffages au mazout, vieux de 20 ans et alimentés chacun par une citerne de 16 000 litres, étaient devenus sujets à des défaillances.

«J'ai analysé sept variantes de systèmes, certaines avec des conseillers en énergie», explique Jacques Zuber. Il avait le choix entre un chauffage au mazout classique, une pompe à chaleur air/eau, une pompe à chaleur eau/eau, un projet de sonde géothermique, le chauffage à distance, les granulés de bois et une solution dite bivalente, c'est-à-dire une pompe à chaleur air/eau combinée avec un chauffage au mazout de dernière génération.

Pour des raisons à la fois financières (certaines alternatives auraient coûté presque deux fois plus cher) et liées à la faisabilité technique, le chauffage au mazout classique et la solution bivalente ont été présélectionnés et étudiés en détail avec le chauffagiste Fabian Sprecher.

«Les propriétaires ont résolulement opté pour la solution hybride avec une forte proportion d'énergie renouvelable», explique Jacques Zuber. La variante bivalente choisie revenait à 230 000 francs pour les deux immeubles. L'investissement pour un chauffage au mazout classique se serait élevé à 140 000 francs. Les coûts d'exploitation annuels se situaient à peu près au même niveau, à savoir 30 500 francs pour la solution bivalente et 27 000 francs pour le chauffage au mazout.

Impressum

Editeur et rédaction
Centre Information Mazout
Spitalgasse 5
8001 Zurich

Tel. 044 218 50 16
Fax 044 218 50 11
conseil@mazout.ch
www.mazout.ch

Avez-vous besoin d'un conseil?

Nos spécialistes se tiennent gracieusement à votre disposition pour toute demande concernant les systèmes de chauffage modernes.

Numéro gratuit pour un conseil en énergie
0800 84 80 84 ou www.mazout.ch

CHAUFFER AU MAZOUT
L'énergie raffinée

Le conseil en énergie gratuit

Vous avez l'embarras du choix. Notre service de conseil en énergie vous aidera à remplacer votre système de chauffage ou répondra à vos questions. Rapidement, avec compétence et gratuitement.



Photo: Heizen mit Öl

Les nouvelles législations en cours de discussion ou en vigueur ont encore accru l'incertitude des clients. C'est pourquoi le Centre d'information Mazout propose des conseils en énergie gratuits (e-mail: conseil@mazout.ch). L'enjeu consiste notamment à clarifier la situation juridique au niveau fédéral et dans les cantons, comparer les différentes technologies, rénover son chauffage à mazout

en installant une chaudière à condensation, combiner les solutions avec des énergies renouvelables, isoler les bâtiments et, enfin, informer le public sur les combustibles liquides renouvelables.

Avantages du chauffage au mazout

Le chauffage au mazout reste souvent le moyen le plus économique et le plus fiable d'assurer la chaleur dans

un foyer. C'est dû notamment à la sécurité de l'approvisionnement. De plus, le mazout et les combustibles liquides renouvelables peuvent être stockés dans un espace très restreint. Les chauffages au mazout sont de prix abordable et peuvent parfaitement être combinés avec une source d'énergie renouvelable, par exemple des panneaux solaires pour la production d'eau chaude. Ils sont également exploitables avec des combustibles liquides renouvelables. Comme le chauffage au mazout moderne atteint sans effort des températures d'entrée de 50° C et plus, la technologie est utilisable quasiment partout.

Moderne et efficace

La technologie du chauffage au mazout et le mazout lui-même ont été continuellement développés au cours des décennies. Aujourd'hui, les chaudières à condensation ont un rendement de 99 %. Il n'est guère possible de faire moins cher et plus efficace. Faites-vous conseiller. Les conseillers en énergie de Chauffer au mazout sont à votre disposition dans toute la Suisse. Ils mettent leur expérience à votre service et se feront un plaisir de vous démontrer les avantages du chauffage au mazout lors d'un entretien personnel et sans engagement.

ADRESSES DES CENTRES D'INFORMATION SUR LE CHAUFFER AU MAZOUT

Regionalbüro Zürich/Innerschweiz

Spitalgasse 5
8001 Zürich
Tel. 044 218 50 21

Regionalbüro Mittelland/Nordwestschweiz

Friederichstrasse 8
5603 Staufien
Tel. 044 218 50 27

Regionalbüro Ostschweiz/Graubünden

Rütihofstrasse 21
9052 Niedersteufen
Tel. 071 278 70 30

Centre Information Mazout Suisse romande

Chemin du Centenaire 5
1008 Prilly
Tel. 021 732 18 61

Centro d'informazione per l'olio combustibile

Chemin du Centenaire 5
1008 Prilly
Tel. 021 732 18 61